Note de lecture

BEDRANI (S.)

L'Agriculture algérienne depuis 1966

(Coédition Economica - O.P.U., Paris-Alger 1981) 392 pages, bibliographie et annexes environ 74 FF.

L'ouvrage de Slimane BEDRANI comble un vide, puisqu'aucune étude, aussi systématique, aussi solide, n'avait été produite jusque-là sur le sujet. S. BEDRANI a lu les bons ouvrages, en tout cas tous les auteurs consacrés, dans les domaines aussi variés que l'agronomie, l'économie, la géographie et la sociologie (une bibliographie de 99 références, sans compter les études et rapports d'organismes officiels, M.A.R.A. et M.P.A.T. notamment). Les 131 tableaux proviennent du dépouillement de données très diverses et l'idée qui s'en dégage est que la statistique agricole algérienne n'est pas plus mauvaise qu'une autre, compte tenu des imperfections bien connues du genre. Ainsi se trouve donc rassemblée toute une documentation éparse et/ou peu accessible qui permet de porter sur l'agriculture algérienne un diagnostic qui ne soit entaché ni de présupposés complaisants, ni des altérations coutumières des tenants du dénigrement systématique. Ceci dit, le bilan est sévère, qui établit les quelques ilôts de croissance dans un secteur caractérisé par une stagnation générale, malgré le recul offert par les 13 années de la période 1966-1978 qui sert de cadre à l'ouvrage. L'intérêt essentiel réside toutefois dans la rigueur et la précision de l'étude qui met au centre de la réflexion le "processus de production" considéré suivant trois approches successives : "L'évolution des forces productives", "forces productives et marché", "un processus de production résultat du jeu des forces sociales" qui constituent les trois grandes parties de l'ouvrage, et auxquelles on ne peut que renvoyer le lecteur.

On voudrait cependant, à la suite d'une lecture attentive, formuler une première observation, tenant à la démarche économique globalisante qu'adopte S. BEDRANI. On peut en effet soutenir que l'agriculture algérienne n'est pas une : du point de vue structurel, l'existence de trois secteurs juridiques est une donnée d'importance, que l'auteur n'ignore naturellement pas : il en retient surtout qu'un certain nombre de plans de clivage les traversent plus qu'ils ne les opposent (reprenant ainsi, aux chapitres VII et VIII, les analyses de M. N. BOURENANE) et que les résultats obtenus, assez semblables d'un secteur à l'autre, les rapprochent plus qu'ils ne les séparent. Ajoutons à cela l'inégale connaissance statistique de ces 3 secteurs (bonne pour l'autogestion, satisfaisante pour le secteur de la Révolution agraire, très incomplète pour le secteur privé) et l'on aura une idée de la difficulté à conduire une analyse comparative à son terme. Mais à ne considérer que la seule courbe résultante, ne risque-t-on pas de passer à côté de ce qui fait, par-delà le juridique, la différence entre des secteurs animés de logiques sociales, économiques et

politiques propres ? Une telle hypothèse supposerait la prise en compte de deux autres dimensions, susceptibles de préciser ou d'infléchir l'analyse économique globale qui nous est proposée :

- dimension géographique d'abord, au plein sens du terme : chacun sait l'importance que la disposition des forces sociales en jeu dans l'agriculture peut avoir, et comment les comportements peuvent différer entre "campagnes autogérées", espaces ruraux "privés" et milieux où le secteur de la Révolution Agraire est bien représenté, sans compter la variété des combinaisons possibles. Chacun sait aussi combien l'évolution des agricultures est affectée par la localisation à proximité ou au loin des grands pôles de développement : le modèle algérois, et a fortiori mitidjien, ne peut être transposé sans dommage dans toute l'Algérie : les travaux réalisés dans le Constantinois et l'Oranie le montrent bien. Chacun sait également le poids du milieu local, plaine, colline et montagne apportant, comme sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, leur poids de contraintes et de potentialités.
- dimension historique ensuite, qui nécessiterait le recours aux méthodes de l'histoire fraîche et le concours des praticiens de l'histoire qui se fait. Cela permettrait sans doute de vérifier si la période 1966-1978 est bien cette période lisse, sans rupture ni inflexion identifiable. On peut soutenir en effet que, du 19 Juin 1965 à la fin de 1978, de sensibles évolutions se sont fait jour : la "Grande Ordonnance" de 1968, le Premier Plan Quadriennal, la Révolution Agraire, la Charte Nationale sont des dates capitales pour les campagnes comme pour le pays tout entier. La charnière entre le 1^{er} et le 2^{ème} Plan Quadriennal marque ensuite, comme le montrent les tableaux établis par S. BEDRANI, le début d'une nouvelle période : développement qualitatif et quantitatif de la consommation intérieure, forte hausse des prix à la production mais aussi au détail. Inflexion sensible également pour les principaux indicateurs de l'intensification (fertilisants, produits phytosanitaires, semences sélectionnées etc...) qui, après une phase d'essor, stagnent ou régressent. Tout ceci ne justifierait-il pas une périodisation que S. BEDRANI, convaincu de l'échec d'un modèle donné au départ, n'envisage pas ? Peut-on vraiment soutenir que le modèle de développement qui nous est décrit dans l'introduction aurait traversé la période sans coup férir ?

C'est sans doute dans ces deux directions que le précieux travail de S. BEDRANI pourrait être prolongé et poursuivi. Car, cela est clair, le diagnostic sévère qu'il porte nous interpelle tous : pourquoi, en dépit de modifications structurelles profondes, cette inefficacité – au moins provisoire – à répondre aux objectifs assignés à l'agriculture, à partir de 1970 en tous cas ? S. BEDRANI y apporte trois types de réponses :

- La première, "technique" en quelque sorte, tendrait à montrer, au nom du rêve qui hante légitimement tout planificateur de la cohérence parfaite (l'idée est présente dès la première partie, p. 70 par exemple, et le mot lâché p. 351) que le modèle, bourré dès le départ d'imperfections et d'insuffisances, était voué à l'échec. Qu'on y réfléchisse bien : toute politique de développement, dans la mesure où tous les facteurs favorables ne sont pas au départ (et par définition pourrait-on dire) réunis, serait ainsi condamnée d'avance.
- La seconde, plus "politique", tient dans le sous-titre de l'ouvrage
 : "Etatisation ou Privatisation ?". Pour S. BEDRANI, il n'y a pas, dans la société algérienne d'aujourd'hui, d'autre alternative possible. Faut-il comme lui, tenir "une partie de la petite bourgeoisie radicalisée" et "les travailleurs qui y croient"... (p. 258-

259) dans une commune suspicion à l'égard d'une troisième voie" elle aussi condamnée d'avance ?

Cela nous renvoie bien sûr aux forces sociales en jeu dans l'appareil d'Etat, au sein duquel les choix se feraient entre une "logique de profit" et une "logique de contrôle du profit" (p. 278). L'examen de la politique agraire, telle qu'elle a été mise en oeuvre, tend en effet à le montrer. Mais, hors de ces deux faces d'une même politique, n'y aurait-il rien qui corresponde à une logique de satisfaction des besoins croissants, à une "logique d'accroissement de la production, but de la stratégie de développement" (p. 279). L'expérience du terrain m'a appris l'existence de forces et d'hommes qui s'affirmaient prêts à s'y attacher. Ces forces peuvent apparaître, aujourd'hui, minoritaires. Faut-il pour autant en désespérer ?

A cet égard, et pour conclure, on peut regretter que S. BEDRANI ne fasse qu'évoquer l'autre modèle de développement" qu'il préconise : "...préserver les équilibres naturels par un contrôle de la croissance démographique et par une définition réellement démocratique des besoins à satisfaire...". Au terme d'une analyse quelque peu destructrice, trois lignes, les 3 dernières de l'ouvrage, c'est trop peu. On attend donc avec le plus grand intérêt que S. BEDRANI développe, avec la même rigueur, mais de façon plus explicite, cette perspective.

P. LENORMAND Assistant -Université Paris (VII)